

PROJET-PHARE n°1



L'inclusion des enfants à besoins particuliers dans nos structures d'accueil de milieu ordinaire

Contribution aux axes politiques prioritaires suivants :

Parentalité / Transversalité, coopération / Des services publics locaux accessibles et adaptés / Communication et information

Action contribuant à mettre en œuvre les chantiers structurants suivants :

Volet Familles : Renforcer le soutien aux familles concarnoises en fragilités

Volet Enfance et volet Jeunesse : adaptation des ACM aux besoins des familles

Volet Pilotage : Articuler le projet éducatif concarnois avec les autres politiques sur le territoire

Population concernée par le projet envisagé :

0-3 ans

3-6 ans

6-9 ans

9-11 ans

11-14 ans

15-18 ans

18-25 ans

parents

autre : équipes DEJ

Origine du projet :

Depuis plusieurs années, la Ville de Concarneau a engagé un travail sur l'amélioration des conditions d'accueil des enfants en situation de handicap dans ses structures, notamment à l'accueil de loisirs, sur le temps périscolaire. Le diagnostic élaboré à l'occasion de la définition du Projet Educatif Concarneois a montré l'importance de poursuivre et renforcer ce travail. Il s'agit pour la Ville d'un chantier prioritaire, présent de manière transversale sur les différents volets du Projet Educatif Concarneois.

En parallèle, l'évolution de la législation sur la prise en charge des AESH sur le temps périscolaire a impliqué de nouveaux questionnements pour la Ville.

Nos équipes de terrain, qui assurent l'accueil quotidien des enfants, nous remontent également leur souhait de creuser les modalités d'accueil pour que celles-ci s'adaptent davantage à la réalité des situations rencontrées. Plusieurs initiatives sont déjà enclenchées, mais il nous semble désormais important de les consolider, les renforcer.

Descriptif succinct :

Il est proposé d'expérimenter « un bouquet d'initiatives » pour améliorer le processus d'accueil dans son ensemble (avant/pendant/après l'accueil de l'enfant) :

- Création d'une commission d'analyse des besoins pour adapter les moyens mobilisés pour chaque situation repérée par un responsable pédagogique au cours de l'accueil. Cette commission permet également d'observer, de manière continue, l'évolution des besoins.
- Création d'un groupe d'appui partenarial en invitant les acteurs locaux impliqués sur les questions de handicap pour une meilleure interconnaissance et imaginer les collaborations
- Une amélioration des outils existants et déjà mis en place (Projet d'Accueil Particulier, Portrait de l'enfant, Guide d'entretien avec les parents, formulaire d'inscription...)

- Une expérimentation, au sein de l'accueil de loisirs, d'une démarche approfondie pour les enfants inscrits à l'été 2022 : entretien avec les parents pour s'accorder sur le projet d'accueil, aménagement de l'espace repensé pour disposer d'espaces de répit (fixe et/mobile), repères donnés à l'équipe pour intégrer la prise en compte des situations complexes dans le quotidien de l'accueil de loisirs (posture d'accueil, liens avec parents, échanges en cas de problèmes...) Des dimensions soulevées spécifiquement sur l'accueil des enfants en situation de handicap qui viennent finalement interroger le projet pédagogique de l'accueil de manière globale.
- Analyse des atouts et limites de l'expérimentation sur l'été + Formation à la Toussaint de l'équipe d'animation / RP pour afin de s'appuyer sur ces enseignements pour poursuivre la démarche, faire évoluer le projet pédagogique de l'ACM pour que ce soit porté par toute l'équipe et explicite pour les parents.

Objectifs opérationnels attendus :

- Parvenir à une observation constante et fine des besoins des familles pour ajuster nos modalités d'accueil et favoriser l'inclusion.
- Clarifier le processus permettant d'envisager la prise en compte des besoins identifiés.
- Renforcer le soutien à la parentalité : alliance et soutien aux parents concernés en demande d'accompagnement, mais également, clarification pour l'ensemble des familles.
- Renforcer le travail d'équipe : coordo, RP, animateur, secrétaire... chacun son rôle dans la contribution à cet enjeu partagé. Une clarification des attentes est nécessaire (sur les postures d'accueil, les outils en commun, les responsabilités de chacun, les possibilités de soutien mobilisables...)
- Actualiser le projet pédagogique pour faciliter l'intégration des enfants en situation de handicap (place des enfants dans le collectif, aménagement des locaux, modalités d'inscription et préparation de l'accueil...)

Éléments déterminants ayant conduit à retenir ce projet comme un « Projet-Phare »

- Le besoin de transformation motivé, clairement défini
- Le caractère innovant : nouveauté attendue en termes d'usage ou d'approche méthodologique
- La pertinence par rapport aux orientations du Projet Educatif Concarnois : implication politique
- La faisabilité : moyens humains, techniques, financiers suffisant pour permettre l'innovation, facilité et rapidité de mise en œuvre, Contexte favorable ? Equipes, partenaires impliqués ? collectif d'acteurs pluriels et transversal ?
- Impact sur la population : un problème suffisamment large pour concerner un nombre important d'usagers, une attente forte de la population

Coordinateur(s) mobilisé(s) pour porter la mise en place de l'expérimentation :

Marina LHERMITTE, coordinatrice DRE et du volet « familles » du Projet Educatif Concarnois
 Franck GUILLAUME, coordinateur Enfance, encadrant des Responsables Pédagogiques qui dirigent l'accueil de loisirs.

Ressources mobilisées pour accompagner l'expérimentation :

- 1 pilotage Camille YHUEL, Dir Adjointe
- Pôle Ressources Handicap missionné par la CAF pour accompagner les équipes d'animation dans l'évolution de leur projet pour l'inclusion des enfants en milieu ordinaire.
- Socioscope pour une mission d'accompagnement des coordinateurs / RP dans la mise en œuvre et l'évaluation de l'expérimentation + accompagnement de l'équipe au cours de la formation
- Facilitation graphique + vidéo pour donner une visibilité sur la problématique de départ... le cheminement de l'équipe pour trouver des solutions, l'expérimentation enclenchée et les apprentissages.

Étapes / Calendrier :

- Décembre 2021 : 1^{ère} commission d'analyse des besoins
Lancement de l'idée, calage des modalités de fonctionnement, choix des personnes invitées, restitution... renouvellement 3 fois / an.
- Février 2022 : 1^{er} groupe d'appui partenarial

Lancement de l'idée, interconnaissance, exposé des besoins pour mobilisation des ressources, souhait d'expérimenter concrètement un projet sur l'accueil de loisirs, en particulier sur les questions d'aménagement des locaux.

- Avril 2022 : décision de considérer ces initiatives multiples comme un « Chantier-Phare » de Lab'Oussole car cela correspond à la fois à un fort besoin de la population, une attente de l'équipe et une priorité des élus avec des moyens renforcés.
- Mai 2022 : 2 ateliers avec RP + coordo + Pôle Ressources Handicap afin d'observer ensemble ce qu'on pourrait faire bouger dans l'accueil des enfants. 4 « situation-type- fictives » créées (à partir de situations observées) afin de se mettre à la place des familles.
- Juin 2022 : Groupe d'appui partenarial n°2 en présence de Socioscope : présentation des contours de l'expérimentation imaginée pour l'été 2022 au centre de loisirs afin de bénéficier des conseils des partenaires.
- Juin 2022 : travail de l'équipe pour mettre en place les éléments prévus (lien avec familles, aménagements locaux, travail préparatoire en équipe) + accompagnement Socioscope pour imaginer les critères/modalités d'évaluation.
- Été : déroulement expérimentation sur l'accueil de loisirs
- Rentrée : bilan
- Toussaint : formation
- Décembre 2022 : retransmission de l'analyse aux équipes et partenaires
- Janvier à juin 2023 : poursuite de la démarche pour faire évoluer le processus d'inscription et d'accueil
- Été 2023 : Restitution du chemin parcouru